

ARRÊTÉ D'ANNULATION N°14 du 05 juillet 2022 au 18 juillet 2022

AN05120220718405

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Marne,

Vu le code général de la fonction publique, notamment ses articles L.313-4, L.452-24 et L.452-36

Vu les déclarations de créations et vacances d'emplois de catégories A, B et C transmises au Centre de Gestion de la Marne par les collectivités et établissements publics du département,

ARRÊTE

Article 1 : Les déclarations de création et de vacances d'emploi de catégorie A, B et C sont arrêtées conformément au document ci-annexé qui comporte 3 déclarations annulées.

Article 2 : Le présent arrêté sera affiché dans les locaux du Centre de Gestion sis 11, Rue Carnot à CHALONS EN CHAMPAGNE et transmis aux Collectivités et Etablissements Publics.

Article 3 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à Monsieur le Préfet de la Marne.

La description des postes à pourvoir est consultable sur le site <http://www.emploi-territorial.fr> rubrique « Publicités des arrêtés ».

Fait à CHALONS EN CHAMPAGNE le 18 juillet 2022



N° de déclaration	Grade	Intitulé du poste	Motif d'annulation	Collectivité	Date d'annulation	N° du précédent arrêté
V05120013405001	Adjoint technique	Agent des espaces verts (h/f)	Annulation du recrutement	TOGNY-AUX-BOEUFS	06/07/2022	05120200203104
V0512201005191880 01	Adjoint technique principal de 1ère classe, Adjoint technique principal de 2ème classe, Agent de maîtrise	Responsable des services techniques (h/f)	Absence de candidature adaptée	SERMAIZE-LES-BAINS	07/07/2022	05120220216049
V0512205006442090 01	Adjoint adm. principal de 1ère classe, Adjoint adm. principal de 2ème classe	Secrétaire administratif (ve) polyvalente	Annulation du recrutement	PARGNY-SUR-SAULX	08/07/2022	05120220602699